



Agir pour la nature
en Ariège-Pyrénées



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
direction départementale
de l'Équipement
et de l'Agriculture
Ariège



FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



NATURA 2000



Qu'est ce que Natura 2000 ?

La directive européenne n° 92/43 du 21 mai 1992 dite «directive habitats» contribue à assurer la biodiversité par la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et flore sauvages sur le territoire européen. Elle engage chacun des Etats membres.

L'objectif recherché est la constitution et la préservation d'un réseau européen cohérent de sites naturels dénommé «Natura 2000» afin de conserver ou rétablir les habitats et les espèces d'intérêt communautaire dans leur aire de répartition naturelle.

Le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces énumérés par la directive doit se faire au travers de la mise en place de mesures de protection ou de gestion des zones concernées, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et des particularités locales, afin de contribuer au développement durable.

Si vous repérez ces espèces en bordure du cours de l'Ariège, de l'Hers vif ou du Salat (sites Natura 2000) merci de prévenir les structures mentionnées ci-dessous.

Association des Naturalistes de l'Ariège
(Conservatoire des Espaces Naturels)
Vidallac 09240 ALZEN
Tél 05 61 65 80 54 www.ariegenature.fr

Fédération de l'Ariège de pêche et de protection du milieu aquatique
13 place du 59^{ème} RI - 09000 FOIX
TEL : 05 34 09 31 09 www.peche-ariège.com

Association MIGADO
35 avenue de la Marqueille 31650 SAINT-ORENS
Tel : 05 61 75 83 97 www.migado.fr

Conception, réalisation : Christian Lebon - FDAAPPMA 09 sur la base du document : "Les plantes envahissantes - Fiches Techniques - Décembre 2007 - ANA - CDENA - CPIE de l'Ariège"

PLANTES



ENVAHISSANTES



situées sur les bordures
des cours d'eau



mini guide de reconnaissance



LES PLANTES ENVAHISSANTES

Qui sont elles ?

Les introductions d'espèces végétales ont commencé avec les premiers déplacements des hommes et se sont intensifiées avec le temps.

Ainsi, depuis le 16^{ème} siècle, de nombreuses plantes exotiques ont été introduites pour leur côté rare et inconnu, leurs intérêts alimentaires ou ornementaux.

Peu à peu celles-ci se sont disséminées hors des parcs et des jardins où elles étaient plantées et ont envahi, parfois fortement, notre paysage quotidien.

Si la plupart des plantes introduites ne posent pas de problèmes particuliers, certaines, par contre peuvent créer des nuisances, obligeant les gestionnaires des espaces colonisés à des interventions.

En Ariège, 5 espèces végétales exotiques ont été signalées comme ayant un caractère envahissant et pouvant entraîner des problèmes :

- L'ailante (*Ailanthus altissima*)
- La balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Le buddléia (ou « arbre aux papillons ») (*Buddleja davidii*)
- La renouée du Japon (*Renoutria japonica*)
- Le robinier faux acacia (ou « acacia ») (*Robinia pseudoacacia*)

Pourquoi des plantes envahissantes ?

Trois raisons principales expliquent que certaines plantes exotiques deviennent envahissantes :

- Ces espèces végétales possèdent un grand pouvoir de multiplication, soit par le très grand nombre de graines qu'elles produisent, soit par leur très grande facilité à se reproduire de manière végétative (non sexuée).
- Elles sont capables de s'adapter et de résister aux perturbations.
- De plus, elles ont été introduites sans leurs prédateurs ni concurrents naturels.

C'est bien souvent l'homme qui crée des conditions favorables à leur envahissement :

- les coupes à blanc favorisent ces plantes qui ont besoin de beaucoup de lumière,
- les remaniements de terrains engendrent des déplacements de terre «contaminée » par des graines et/ou des fragments de ces espèces,
- les plantations de ces espèces, notamment près des voies de communication (cours d'eau, routes) favorisent leur dispersion.

Cela explique pourquoi les espèces envahissantes s'installent et se propagent, en premier lieu, sur les habitats instables et modifiés (champs cultivés, jardins, friches urbaines, bords de cours d'eau, etc.).

Quel impact sur l'environnement ?

Nuisances de ces proliférations sur l'environnement :

- La disparition ou la régression d'espèces locales qui participent à la banalisation du milieu : ces invasions végétales sont considérées, au niveau international, comme une cause importante d'appauvrissement de la biodiversité.
- La perturbation du milieu naturel : atténuation de la lumière, entrave à l'écoulement des eaux, etc.
- La gêne pour les activités humaines : gêne de l'écoulement de l'eau, difficultés d'accès au bord du cours d'eau, etc.



ACACIA

ROBINIER FAUX ACACIA (*Robinia pseudoacacia*)

Sa présence est tellement familière qu'il est difficile d'imaginer que le robinier faux acacia soit une espèce exotique.

Plus communément appelé « acacia » il forme en effet des peuplements très denses qui conduisent rapidement à la disparition des autres espèces ligneuses.

Reproduction par semis

Suite à sa floraison abondante, l'acacia produit un grand nombre de graines.

Cependant très peu germent car leurs téguments² extérieurs doivent être usés ou rompus.

Reproduction végétative

Il se développe aussi en rejetant de souche et en drageonnant abondamment, ce qui lui assure une colonisation végétative très efficace. Plus il est coupé ou brûlé, plus il se développe. Sa croissance est rapide et exubérante pendant une trentaine d'années.



Description

Arbre pouvant atteindre 25 m de hauteur, avec des jeunes rameaux épineux.

Fleurs blanches, odorantes, en grappes pendantes. Floraison de mai à juillet.

Milieux colonisés et rôle de l'homme dans cette colonisation

Espèce pionnière qui colonise avant tout les terrains ouverts, secs et bien aérés, mais aussi les berges des cours d'eau lorsque le couvert forestier y est clair ou inexistant.

Sa facilité à drageonner¹ a été largement utilisée pour fixer les substrats remaniés et instables (terrils, talus, remblais de voie ferrée, etc). Depuis, sa propagation a été très rapide.

(1) Produire des rejetons à partir de la racine d'un arbre ou d'une plante et que l'on peut détacher pour les planter ailleurs. (2) enveloppe de la graine



ACACIA

RENOUÉE
DU JAPON

BUDDLEIA

BALSAMINE DE
L'HIMALAYA

GLANDULEUX
AILANTE

AUTRES
PLANTÉS

RENOUÉE DU JAPON

(*Renoutria japonica*)



La renouée du Japon est l'une des espèces les plus productives en biomasse de la flore tempérée (jusqu'à 13 tonnes/ha pour l'appareil végétatif (tige + feuilles) et 16 tonnes/ha pour l'appareil racinaire).

Sa dynamique d'expansion est très importante, c'est l'une des plantes les plus envahissantes sur notre continent.

Description

Plante herbacée pouvant atteindre 3 à 4 m de haut, avec des tiges flexueuses¹, ponctuées de rouge.

Feuilles arrondies, terminées en pointes, jusqu'à 15 cm de long.

Système racinaire très développé (longueur de 15 à 20 m), formant un réseau dense horizontal et relativement profond (jusqu'à 3 m).

Petites fleurs blanches, en grappes lâches. Floraison d'août à octobre.

Fruits : akènes² marrons et brillants d'environ 4 mm de long.

Milieux colonisés et rôle de l'homme dans cette colonisation

C'est une espèce qui envahit les zones alluviales et les rives des cours d'eau. Elle se développe également dans des milieux fortement transformés par l'homme comme les talus de bord de route, les terrains abandonnés, les remblais.

(1) courbées plusieurs fois dans leur longueur (2) fruit sec qui ne s'ouvre pas spontanément à sa maturité.

Reproduction par semis

Les fleurs apparaissent tard dans la saison. Les graines sont nombreuses et leur capacité germinative est forte.

Ce mode de propagation semble courant en France.

Reproduction végétative

Les rhizomes peuvent se régénérer à partir de tout petits fragments de plante (moins de 10 g) et ont une durée de vie de 10 ans. Leur dispersion peut se produire quand ces fragments sont emportés par le courant et déposés sur les rives (notamment lors d'inondations) ou quand les hommes déplacent de la terre « contaminée » par des morceaux de renouées lors de travaux d'aménagement, construction de routes, etc.

La croissance de cette plante est très rapide.



ACACIA

RENOUÉE
DU JAPON

BUDDLEIA

BALSAMINE DE
L'HIMALAYA

AILANTE

AUTRES
PLANTES



Description

Arbuste pouvant atteindre 4 à 5 m de haut.

Chaque pied est constitué de plusieurs tiges quadrangulaires, dressées. Feuilles opposées lancéolées, denticulées, de 10 à 30 cm de long, vert pâle dessus, gris vert dessous, caduques devenant semi-persistantes à maturité.

Fleurs pourpres à lilas, parfois blanches, réunies en panicules¹ denses et coniques de 20 à 50 cm de long. En hiver, ces panicules brun noir persistent au bout des tiges. Floraison de juillet à octobre. Fruits : capsules allongées. Fructification de septembre à décembre.

Milieus colonisés et rôle de l'homme dans cette colonisation

Il colonise essentiellement les milieux perturbés et ouverts (friches, talus, décombres, ballasts, dépôts grossiers...). On le trouve sur les berges des cours d'eau mises à nu par l'érosion mais aussi sur les enrochements destinés à stabiliser les berges, sur les îlots, voire sur des murs ou des surfaces rocheuses.

(1) groupes de fleurs

BUDDLEIA

BUDDLEIA du PÈRE DAVID
(*Buddleja davidii*)



L'ARBRE AUX
PAPILLONS

Reproduction par semis

Ses graines sont très nombreuses (jusqu'à 3 millions de graines par pied), petites et légères. Elles sont disséminées par le vent, l'eau et les véhicules, sur de grandes distances. Elles peuvent rester viables de nombreuses années dans le sol. Les plants peuvent fleurir et fructifier dès la première année.

Reproduction végétative

Il se bouture à partir de fragments de tiges, dispersés par l'eau lors des crues, par les animaux ou par l'homme après une coupe. Sa croissance rapide lui permet ensuite d'occuper de grandes surfaces. Il rejette aussi de souche lorsqu'on le coupe.



ACACIA

RENOUÉE
DU JAPON

BUDDLEIA

BALSAMINE DE
L'HIMALAYA

AILANTE
GLANDULEUX

AUTRES
PLANTES



BALSAMINE DE L'HIMALAYA

(*Impatiens glandulifera*)

Appelée aussi «balsamine géante», cette plante affectionne les bords de cours d'eau, les sous-bois, talus et fossés humides où elle forme généralement des peuplements importants.

Reproduction par semis

Grande production de graines (800 par pied) qui sont projetées à quelques mètres par « explosion » du fruit à maturité. Ces graines peuvent être ensuite transportées par l'eau. La viabilité des graines est d'environ 18 mois.

Reproduction végétative

La forte capacité de bouturage des tiges et des racines permet à cette espèce de se propager sur de longues distances, notamment lors des crues, les fragments de ces plantes étant véhiculés par les cours d'eau.

Description

Plante herbacée pouvant atteindre 2 m de haut. Tige souvent rougeâtre, robuste, assez charnue. Feuilles opposées (ou verticillées¹ par 3-5), lancéolées, à petites dents rouges. Grandes fleurs en grappe, rouges, roses, mauves, parfois blanches, à éperon² court et recourbé. Floraison de l'été à l'automne. Fruit : capsule allongée qui éclate à maturité au moindre contact. Fructification de septembre à janvier.

Milieux colonisés et rôle de l'homme dans cette colonisation

Impatiens glandulifera est une espèce liée au réseau hydrographique : elle se développe sur les berges, les fossés, les talus humides, dans les canaux et les sous-bois des forêts alluviales.

(1) ensemble de feuilles disposées circulairement autour d'un même point de la tige (2) prolongement en forme de tube de la corolle ou du calice.



ACACIA

RENOUÉE
DU JAPON

BUDDLEIA

BALSAMINE DE
L'HIMALAYA

AILANTE
GLANDULEUX

AUTRES
PLANTES



Description

Arbre pouvant atteindre 25 m de haut, avec des jeunes rameaux portant de nombreuses lenticelles¹ et de grosses cicatrices foliaires. Sève toxique.

Feuilles très grandes (jusqu'à 90 cm), composées de 13 à 25 paires de folioles², à odeur forte lorsqu'elles sont froissées.

Fleurs blanchâtres, en grappes pendantes. Floraison de juin à juillet.

Fruit : samares³ rougeâtres, longues de 3 à 4 cm.

Fructification de septembre à octobre.

Milieux colonisés et rôle de l'homme dans cette colonisation

Cet arbre s'installe sur les anciennes friches, les voies ferroviaires, les bords de routes, les ripisylves.

Il supporte les sols pollués et tolère les émissions nocives de gaz et les poussières industrielles.

(1) taches rousses et ovales (2) chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée (3) fruit sec dont la graine est disséminée par le vent.



AILANTE GLANDULEUX

(*Ailanthus altissima*)

Appelé « faux vernis du Japon » ou « frêne-puant », cet arbre est cantonné actuellement dans le sud de la France. Sa présence ne pose pas encore de gros problèmes en Ariège, mais son invasion semble progresser.

Reproduction par semis

Les nombreuses graines (300 000 graines /arbre/année), disséminées par le vent ou par l'eau, germent très facilement.

Reproduction végétative

Il se développe aussi par drageons et rejets de souche. Son système racinaire est très étendu et chaque fragment de racine peut donner naissance à un nouvel arbre. De plus, il produit des substances toxiques qui s'accumulent dans le sol et empêchent les autres espèces de se développer.

Cet arbre a une grande vitesse de croissance : jusqu'à 1,5 m par saison.



ACACIA

RENOUÉE
DU JAPON

BUDDLEIA

BALSAMINE DE
L'HIMALAYA

AILANTE
GLANDULEUX

AUTRES
PLANTES

Le raisin d'Amérique

(*Phytolacca americana*)



Originnaire d'Amérique du Nord, les vignerons de la région de Bordeaux l'auraient introduit au 17^{ème} siècle pour colorer leurs vins. Il était aussi employé comme plante ornementale, médicinale et alimentaire (ses jeunes feuilles seraient comestibles). De nos jours, on le rencontre dans presque toute la France.

Grande plante herbacée (jusqu'à 3 m), à tiges robustes, rougeâtres, elle est toxique.

Grandes feuilles entières (10-25 cm de long), alternes.

Fleurs blanchâtres en grappes dressées à la floraison, pendantes à maturité.

Fruits charnus, noirs, ridés à maturité.

DES FUTURES PLANTES ENVAHISSANTES ?

Outre les cinq espèces présentées dans ce dossier, les trois espèces suivantes, présentes dans notre département, pourraient devenir un jour vraiment envahissantes.

La jussie (*Ludwigia peploides*)

Originnaire d'Amérique du Sud, elle a été introduite au début du 19^{ème} siècle pour orner les bassins d'agrément et les aquariums. Depuis une trentaine d'années sa propagation est alarmante, notamment dans le sud de la France.

Plante amphibie, elle se développe aussi bien dans l'eau que sur le sol. Tiges allongées, souvent rougeâtres, pouvant atteindre 6 m de long. Feuilles assez épaisses et luisantes. Grosses fleurs jaunes (2 à 5 cm de diamètre).



Le séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*)

C'est dans les toisons de laine importées d'Afrique du Sud vers les usines textiles de Mazamet et de Calais que les graines de cette plante sont arrivées. Soixante dix ans plus tard, cette plante s'est propagée dans la région méditerranéenne. Le foyer identifié à Calais s'est propagé dans le nord de l'Europe, de la Belgique jusqu'au Danemark.

Plante en touffe arrondie et dense, contenant des alcaloïdes toxiques qui la protègent des herbivores et de la plupart des insectes.

Tiges ligneuses, d'abord couchées puis redressées et ramifiées (jusqu'à 110 cm de haut).

Feuilles persistantes, étroites, assez épaisses.

Fleurs : capitules¹ de 20 à 25 cm de diamètre, floraison quasiment ininterrompue toute l'année.

(1) groupes de fleurs serrées les unes contre les autres

